
Communiqué de presse

La Région Bretagne et la Banque des Territoires, partenaires pour relever les grands défis des transitions

Saint-Malo, le mercredi 27 septembre 2023

La Région Bretagne et la Banque des Territoires conjuguent leurs forces pour répondre aux grands enjeux des transitions. Signé ce jour à l'occasion du Congrès des régions de France à Saint-Malo, ce partenariat, qui court jusqu'en 2027, définit un cadre de coopération pour répondre notamment au défi de la mobilité décarbonée, avec le financement de 6 nouvelles rames TER pour un montant de 112 M€. Par ailleurs, le syndicat mixte Mégalis Bretagne poursuit le déploiement de la fibre en Bretagne en levant un financement de 15 M€ auprès de la Banque des Territoires.

Comme les autres régions de France, la Bretagne est confrontée à de profondes mutations, liées aux transformations écologiques, climatiques et énergétiques, mais aussi à la révolution numérique et à des bouleversements sociétaux de très grande ampleur.

Un partenariat 2023-2027 autour de quatre priorités

La Région Bretagne et la Banque des Territoires partagent le même objectif de répondre aux grands enjeux de transformation écologique, de souverainetés alimentaire et industrielle, de cohésion et d'inclusion sociales, de sobriété foncière. La recherche de synergies de leurs actions permettra d'en renforcer les effets de levier.

C'est pourquoi elles décident de mettre en place un partenariat pluriannuel, sur la période 2023-2027, afin d'accompagner la réussite des orientations régionales prioritaires.

Leur collaboration portera sur quatre priorités/axes de travail, définies dans la stratégie régionale des transitions économiques et sociales (SRTES) et en complète adéquation avec les orientations stratégiques de la Banque des Territoires :

1. Accélérer et réussir les transition climatique et écologique de l'économie et de la société bretonne ;
2. Conforter la base productive bretonne, alimentaire et industrielle, dans une perspective de souveraineté ;
3. Conforter la cohésion et l'inclusion sociales comme facteurs de performance économique et d'épanouissement individuel ;
4. Conforter la dimension maritime de la Bretagne.

Ces priorités seront poursuivies en tenant compte des enjeux de sobriété foncière. Afin de respecter l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) fixé pour 2050, des outils d'accompagnement adaptés et nécessaires seront ainsi développés sur les territoires.

La Banque des Territoires mobilisera ses moyens pour participer à la mise en œuvre de ces objectifs : cofinancement d'études, financement par du prêt ou par de l'investissement sur ses fonds propres. Elle

peut intervenir également comme opérateur, pour le compte de l'État, du programme France 2030, et gestionnaire administratif du FIPHFP.

Pour atteindre les ambitions affichées par ce partenariat, la Banque des Territoires et la Région Bretagne mettront en place un comité de pilotage, qui veillera à l'avancement des actions menées dans ce cadre.

Financement de rames TER

Afin de favoriser le « bien vivre en Bretagne », et répondre à des besoins croissants et constants, la Région Bretagne développe en permanence son offre en matière de mobilité. Celle-ci nécessite l'achat de 6 nouvelles rames de TER, exploitées par SNCF Mobilités.

L'investissement est financé par un emprunt souscrit auprès de la Banque des Territoires de 112 M€. Il bénéficie de l'offre de prêt « transformation écologique », à un taux bonifié en raison de sa propulsion 100% électrique.

Bretagne très haut débit

Le syndicat Mégalis Bretagne, présidé par Loïg Chesnais-Girard, poursuit le développement de la fibre sur le territoire breton avec l'objectif de raccorder 100% des foyers à la fin 2026 en construisant environ 1,5 millions de prises.

Le prêt de la Banque des Territoires, d'un montant de 15 M€, permet de financer une partie du reste à charge du syndicat mixte, après contribution de l'État, de l'Europe et des collectivités bénéficiaires.

*La signature de la convention de partenariat et des financements prévus sur 2023-2027 a eu lieu ce jour, entre **Loïg Chesnais-Girard**, Président de la Région Bretagne et de Mégalis Bretagne, et **Gisèle Rossat-Mignod**, Directrice du réseau de la Banque des Territoires, en présence d'**Éric Lombard**, Directeur général du Groupe Caisse des Dépôts.*

À propos de Megalis Bretagne

Mégalis Bretagne est un syndicat mixte de coopération territoriale regroupant les 60 Intercommunalités bretonnes, les 4 Départements ainsi que la Région. Deux grandes missions lui ont été confiées par ses membres :

- le développement de l'administration numérique, via la mise à disposition à l'ensemble des collectivités bretonnes d'un bouquet de services numériques ;
- Le projet Bretagne Très Haut Débit qui vise à raccorder l'ensemble de la région (hors zones AMII, soit 90% du territoire) à la fibre optique via la construction d'un réseau public.

<https://www.megalis.bretagne.bzh/>

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Région Bretagne : Odile Bruley – presse@bretagne.bzh – 06 76 87 49 57

Mégalis Bretagne : Quentin Pichard – quentin.pichard@megalis.bretagne.bzh – 07 72 22 49 63

Banque des Territoires Bretagne : Morgane Vallée – morgane.vallee@caissedesdepots.fr – 06 71 94 72 28